

**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 septembre 2021 à 18 heures.**  
(Convocations envoyées le 17 septembre 2021).

**Présents** : Monsieur Philippe GUIBERT Maire, Monsieur Olivier BLONDET, Adjoint. Monsieur Jacky DUPLOUICH, Conseiller délégué, Madame Marie-Paule WILLEMS, Conseillère déléguée. Monsieur Didier BAIGE, conseiller municipal. Mesdames Laurence CLAUSS, Chantal LECHOPIER, Odile POTARD, conseillères municipales.

**Représentés** : Monsieur Michel ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Philippe GUIBERT  
Monsieur Vincent THIBAUD donne pouvoir à Monsieur Olivier BLONDET.

**Absente** : Madame Saskia VAN LISHOUT.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion. Celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Madame Odile POTARD, conseillère municipale et Marie-Josèphe JOUANNY Secrétaire sont désignées secrétaires de séance.

**Approbation de l'ordre du jour** : Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Au titre des Contrats Territoriaux Départementaux, Monsieur le Maire présente les dossiers suivants au conseil municipal :**

● **Grosses Réparations sur les Voies Communales 2022**

● **Extension du columbarium et achat de caves-urnes supplémentaires**

● **Mise en place de compteurs de sectorisation sur le réseau d'eau potable**

Le conseil municipal à 10 voix POUR, adopte les projets ci-dessus et sollicite le Maire pour déposer des demandes de subventions auprès du conseil départemental

- de 50 % pour la voirie,
- de 40 % pour le columbarium,
- de 10 % pour les compteurs de sectorisation
- de 70 % auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour les compteurs de sectorisation.

● **Décision modificative sur le budget annexe eau/assainissement**

Le Maire informe le conseil que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget annexe eau/assainissement de l'exercice 2021 sont insuffisants, il convient de modifier le budget comme suit :

ARTICLES	INTITULES	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement			
6811/042	Amortissements travaux	+ 100.00	
7011	Vente d'eau		+ 400.00
6541	Admissions en non-valeur	+ 1 000.00	
777/042	Amortissements subventions		+ 700.00
Section d'investissement			
28156/040	Amortissements travaux		+ 100.00
1391/040	Amortissements subvention	+ 700.00	
2156	Travaux	- 600.00	
<b>TOTAL</b>		<b>1 200.00</b>	<b>1 200.00</b>

Le Conseil municipal, à 10 voix POUR approuve les modifications ci-dessus.

● **Actualisation des tarifs de la redevance eau/assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs 2021 : Eau potable : Part communale : abonnement : 30 €

Assainissement : 1,15 €/m3.

Le conseil à 10 voix POUR décide de ne pas modifier les tarifs pour l'année 2022.

● **Rétrocession d'une concession cimetièrè**

La commune à 10 voix POUR accepte la reprise d'une concession cimetièrè et autorise le Maire à signer les documents pour concrétiser cet abandon au profit de la commune pour l'allouer à une personne dans le besoin.

● **Participation financière aux frais de fonctionnement de l'école de musique de Bellac**

Le conseil, après discussion, décide de ne pas donner de suite favorable à cette demande et vote à 10 voix CONTRE.

● **Cotisation 2021 à l'association des Dompierre de France**

Le Conseil Municipal à 10 voix POUR, autorise le Maire à mandater la somme de 37.20 €. (0.10 € x 372 habitants) pour l'adhésion à l'association des Dompierre de France.

● **Choix de la société pour l'achat de panneaux d'entrées de villages**

Ce dossier est reporté lors d'une prochaine séance, Monsieur Blondet en charge du dossier doit récupérer les fiches techniques de fabrication auprès des fournisseurs.

● **Vente de la maison Cluzaud**

Le Maire présente au conseil une offre de prix à 54 000 € pour la vente de ce bien communal (maison + terrain avec garage et jardin). Le Conseil après discussion accepte de vendre le bien au prix proposé et donne tout pouvoir au Maire pour concrétiser la vente.

● **Redevance d'Occupation du Domaine Public « ORANGE » pour l'année 2021.**

Le montant de la redevance s'élève à 1 627.92 €, le conseil approuve ce montant à 10 voix POUR.

### **Questions diverses**

#### **Intervention de Monsieur Guibert :**

**\* Projet de commerce multi-services**

Monsieur Guibert donne le compte-rendu des visites de chantier au conseil et précise que l'entreprise Flacassier, titulaire du lot N°1 « Terrassement-VRD » a débuté les travaux le 6 septembre 2021.

Il informe le conseil qu'il se rendra à Tresson (Sarthe), le samedi 9 octobre 2021 pour représenter notre commune sélectionnée au sein du programme « 1000 cafés », à participer aux groupes de travail qui se dérouleront pendant la matinée autour du sujet suivant : « Comment réussir l'implantation d'un café multi-services dans sa commune ? » Ce sera l'occasion d'échanger avec les élus du programme « 1000 cafés » sur les bonnes pratiques à adopter et sur les différentes clés de la réussite d'un tel projet.

**\*Culture au grand jour et Festival du Haut Limousin**

Monsieur Guibert informe le conseil qu'un concert intitulé « Trio Bourdons » aura lieu le 9 octobre 2021 à la salle des fêtes. Monsieur Rousseau est en charge de l'organisation de cette manifestation.

**\* Edition de cartes d'Elu**

La Préfecture propose aux Elus (Maire et Adjoints) l'édition d'une carte d'identité tricolore attestant de leurs fonctions. Le système de commande est entièrement dématérialisé.

La secrétaire est en charge du dossier.

**\*Eclairage public**

Monsieur Guibert informe le conseil qu'il a sollicité la société CITELUM, pour effectuer un état des lieux de tous les postes de notre parc éclairage public.

**\*SYDED**

Monsieur Guibert informe le conseil qu'il a reçu du Syded une brochure présentant l'accompagnement proposé aux communes, dans le cadre d'une démarche « d'éco-exemplarité » avec plusieurs choix de thématiques. Cet accompagnement est gratuit.

Le conseil émet un avis favorable à cette proposition et souhaite participer à 2 actions en partenariat avec l'école. « Lutte contre le gaspillage alimentaire et compostage » et « Tri des papiers et des emballages ».

**\*Monsieur Guibert donne lecture au conseil des remerciements reçus en mairie**

- pour la course cycliste

- pour la subvention versée aux Resto du cœur

### **Intervention de Monsieur Duplouich :**

#### **\*Sinistre Agence postale**

Monsieur Duplouich souhaite connaître l'état d'avancement du dossier relatif au sinistre de l'Agence postale. Madame Willems en charge de ce dossier, l'informe que l'entreprise qui doit effectuer les travaux a été relancée et devrait intervenir courant octobre.

### **Intervention de Madame Willems :**

#### **\*Cour du Beauvert**

Madame Willems demande si la cour des locataires du Beauvert sera nettoyée prochainement. Monsieur Blondet, en charge de l'organisation du travail de Jean-Luc et Vincent prend note de sa demande.

#### **\*Chemin du Beauvert**

Madame Willems expose aux membres du conseil que des camions quittent la route nationale 145 pour stationner, voire vidanger leur véhicule sur le chemin du Beauvert qui dessert plusieurs habitations. Les riverains demandent qu'une signalisation soit mise en place pour interdire le passage des camions. Monsieur Rousseau et Monsieur Blondet sont en charge de ce dossier.

#### **\*Maisons abandonnées**

Madame Willems informe le conseil que des habitants l'ont interpellée au sujet de maisons abandonnées par leurs propriétaires dans les villages.

Monsieur le Maire indique au conseil que pour récupérer ces biens, il est nécessaire d'engager une procédure de biens sans maître, il signale au conseil que cette procédure est longue et engendre des frais pour la commune (entretien, ou démolition, si le bien n'est pas revendu par la commune.).

### **Intervention de Monsieur Blondet :**

#### **\* Achat de chrysanthèmes pour la Toussaint**

Monsieur Blondet est en charge de l'achat des fleurs pour la Toussaint.

#### **\*Travaux au Moulin du Couret**

Monsieur Blondet informe le conseil que l'intervention de l'association REMPART pour la réparation de la passerelle du Couret et les travaux de renforcement du pilier effectués par l'entreprise « Le Grand Maçon » sont terminés.

### **Intervention de Monsieur Baige :**

#### **\*Vente d'une parcelle communale**

Monsieur Baige souhaite savoir si la vente de la parcelle ZS 137 à Lavalette-Montavie est finalisée, La vente n'étant pas signée, Monsieur Guibert propose de recontacter le notaire.

**La séance est levée à 20 heures et 9 minutes.**